LE LABO DU PILOTE

# La visite médicale de votre élève

Quand la passer, où, et quoi apporter. Fiche gratuite, à imprimer ou à transmettre.

## Quand

**Élève professionnel** (CPL, ATPL, MPL) : la classe 1 initiale **avant d'engager les frais de formation**.

**Élève privé** (PPL, LAPL) : la classe 2 ou le certificat LAPL **avant le premier vol solo**.

La visite se prépare donc à l'inscription, ou juste avant.

## Quelle classe

**Classe 1** : licences professionnelles. Valable 12 mois, 6 mois à partir de 60 ans.

**Classe 2** : pilote privé. Valable 60 mois avant 40 ans, 24 mois de 40 à 49 ans, 12 mois ensuite.

La classe 1 inclut les privilèges de la classe 2. Exceptions selon l'âge et l'activité : voir le calculateur ci-dessous.

## Où

La classe 1 initiale se passe **obligatoirement dans un centre agréé (AeMC)**. Les renouvellements peuvent se faire chez un AME.

La classe 2 : chez un AME (médecin examinateur aéronautique) ou en AeMC.

Le bon ordre : un **point préalable avec un AME**, puis l'initiale en centre, réservée tôt. Aucun pays ne publie de délai ; en Belgique, comptez jusqu'à près d'un an entre la demande et le résultat (repère de terrain).

## Quoi apporter

1. Une pièce d'identité en cours de validité.
2. Lunettes ou lentilles, leur prescription et une paire de rechange.
3. Les ordonnances et comptes rendus récents de tout traitement ou examen.
4. La licence ou le carnet de vol, s'il en a déjà un.
5. Pour une classe 1 initiale : un rendez-vous pris tôt, plus de temps et de budget qu'une classe 2.

**Les 48 h avant** : pas d'alcool la veille, pas d'excès de café le matin, une vraie nuit de sommeil. Et rien à cacher à l'AME : une omission découverte plus tard coûte bien plus cher qu'un point signalé.

**La check-list complète, poste par poste**
labodupilote.fr/check-list-visite-medicale.html

**Le calculateur de validité du certificat**
labodupilote.fr/calculateur-validite-certificat-medical.html

Cette fiche ne juge l'aptitude de personne : la décision revient toujours au médecin. Rédigée par Fabian Voncken, pilote de ligne (ATPL) et ancien infirmier, d'après le règlement européen (Part-MED). À jour : novembre 2026. labodupilote.fr